Docteur
Sandrine Bordier
(Généraliste)

1) Pouvez-vous présenter votre parcours en quelques mots ?

J'ai fait mes études à Toulouse et suis arrivée à La Réunion en 2001. J'ai d'abord effectué un remplacement à la Montagne et je me suis ensuite installée avec le médecin que j'ai remplacé à Saint-Bernard.

C'est un quartier semi-rural et la moitié de ma patientèle bénéficie de la CMU. On fait de tout au cabinet : tant le diagnostic de maladies chroniques que la prise en charge d'autres pathologies.

2) Qu'est-ce qui vous plait dans votre pratique quotidienne en tant que médecin ?

C'est d'abord la relation avec le patient. On est là pour les aider. L'empathie est très importante. Plus on vieillit, plus on acquiert de l'expérience et plus ça s'améliore.

Ce qui me tient aussi à cœur, c'est de suivre mes patients dans la durée, y compris jusqu'au certificat de décès.

J'essaye d'être dans une forme de partenariat avec mes patients, quand je sens qu'ils en ont besoin, par exemple sur une problématique comme le diabète.

3) Selon-vous quelle serait la priorité dans l'organisation du système de soins sur l'île ?

Je pense qu'il faudrait un meilleur accès aux soins des spécialistes. Outre une meilleure coordination, le problème c'est aussi qu'il n'y a pas assez de spécialistes en libéral sur l'île. Nous sommes parfois obligés de faire attendre nos patients pendant des mois.

Le numerus clausus n'a pas été augmenté pendant des années et il y a une diminution du nombre de médecins. Le gouvernement s'est placé dans une logique comptable de la santé et ce n'est pas bon pour nos patients.